

LES ENFANTS DE SÉPARÉS VIVENT PLUS TÔT EN COUPLE MAIS SE SÉPARENT DAVANTAGE

La séparation parentale pendant l'enfance se banalise et affecte toujours les trajectoires conjugales ultérieures des enfants. Ils quittent plus tôt le foyer, vivent plus rapidement en couple, mais se séparent davantage et se détournent plus souvent du mariage.

Nicolas CAUCHI-DUVAL*
Nicolas REBIÈRE**

DES SÉPARATIONS PARENTALES PLUS FRÉQUENTES ET PLUS SOUVENT EN DEHORS DU MARIAGE

La séparation parentale avant 16 ans a fortement progressé au fil des générations. Indépendamment du statut matrimonial, 8 % des personnes nées entre 1944 et 1964 ont vu leurs parents se séparer avant cet âge (que les enfants aient ensuite vécu ou non avec un beau-parent), contre 26 % de celles nées entre 1985 et 2005 (Fig. 1). Dans ces dernières générations, 10 % ont par ailleurs des parents qui se sont séparés sans avoir jamais été mariés (qu'ils aient ou non cohabité). Les parents jamais mariés représentaient ainsi 38 % des couples parentaux séparés, contre seulement 9 % des couples parentaux restés unis.

TRAJECTOIRES CONJUGALES PLUS PRÉCOCES, MAIS MOINDRE RECOURS AU MARIAGE

Les trajectoires d'entrée dans la sexualité et la vie conjugale diffèrent selon que les parents se sont séparés ou non. Les enfants de couples séparés ont eu leur premier rapport sexuel plus tôt que les autres, avec un âge médian de 17,6 ans contre 18,2 ans dans les générations 1965-1984 (Tab. 1). Ils quittent aussi plus précocement le foyer parental, l'écart atteignant près d'un an dans ces mêmes générations. L'entrée en union cohabitante est elle aussi plus précoce. À 20 ans, 16 % des enfants de parents séparés des générations 1965-1984 vivaient déjà avec un partenaire, contre 11 % des enfants de couples restés unis. Le départ plus précoce du foyer parental ne suffit toutefois pas à expliquer l'ensemble des écarts observés au cours des trajectoires conjugales. Un an après avoir quitté le domicile familial, les enfants de parents séparés de ces mêmes générations vivaient même moins souvent en union cohabitante que les autres, 35 % contre 43 %.

Leur rapport au mariage diffère également. Dès les générations du baby-boom, les enfants de parents séparés recouraient moins souvent au mariage direct (sans cohabitation prémaritale) et se mariaient plus tard. Parmi les générations 1965-1984, seuls 30 % étaient mariés cinq ans après leur mise en union, contre 43 % de ceux dont les parents étaient restés en couple. Certains renoncent même durablement au mariage. Ainsi, à 40 ans, la moitié des enfants de parents séparés appartenant à ces générations s'était mariée, contre 59 % des enfants de couples non rompus.

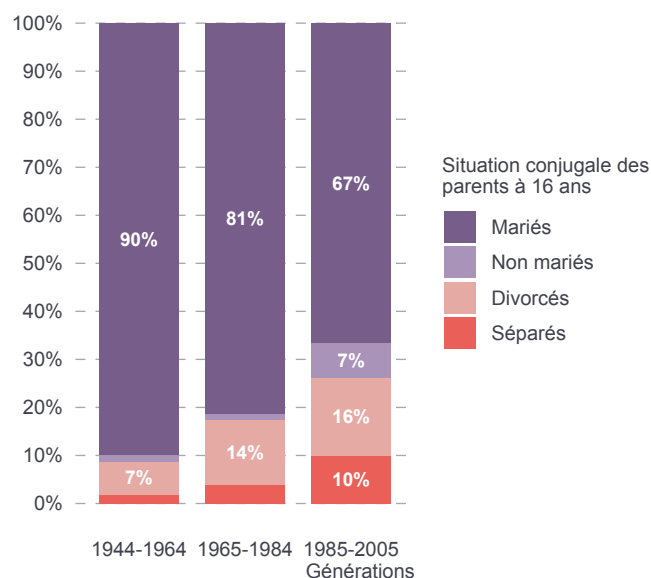
DES UNIONS PLUS NOMBREUSES MAIS AUSSI PLUS FRAGILES

Les enfants de parents séparés connaissent également plus souvent une rupture d'union que les autres. Parmi les générations 1965-1984, dix ans après le début de leur première union, 33 % s'étaient déjà séparés, contre 24 % des enfants de couples non rompus (Fig. 2). Ce constat, également valable pour les unions ultérieures, confirme la « transmission intergénérationnelle de la séparation » (Archambault, 2007 ; Wolfinger, 2003), et sa persistance au fil des générations. Le nombre moyen d'unions déjà vécues à 30 ans, à 35 ans et au moment d'un éventuel mariage est lui aussi plus élevé chez les enfants de parents séparés, en lien avec des remises en union légèrement plus rapides (Tab. 1).

RÉFÉRENCES

- Archambault P. 2007. [Les enfants de familles désunies en France : Leurs trajectoires, leur devenir](#). Inéd, Cahiers, 158.
- Wolfinger N. H. 2005. *Understanding the divorce cycle: The children of divorce in their own marriages*, Cambridge University Press.

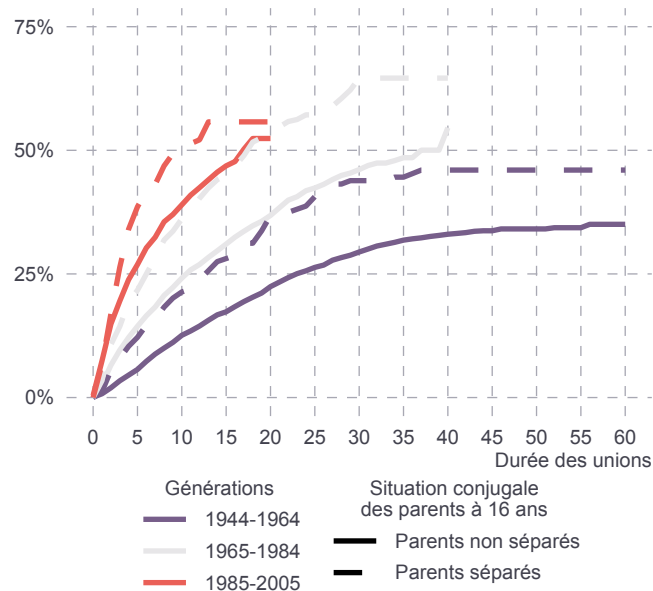
* SAGE UMR 7363 CNRS/Université de Strasbourg ; ** COMPTRESEC UMR 5114 CNRS/Université de Bordeaux.

Fig. 1 : Situation conjugale des parents à 16 ans par générations

Lecture : Parmi les personnes nées entre 1985 et 2005, 67 % vivaient à 16 ans avec leurs deux parents mariés, contre 7 % hors mariage, 16 % divorcés et 10 % séparés.

Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale dont aucun parent n'est décédé avant la rupture éventuelle du couple ou avant 16 ans.

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Fig. 2 : Proportion cumulée des premières unions rompues au fil de la durée d'union selon la situation conjugale des parents à 16 ans, par générations

Lecture : Parmi les personnes nées entre 1985 et 2005, après 20 ans d'union, environ 40 % ont rompu leur première union quand leurs parents ne se sont pas séparés durant l'enfance.

Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale dont aucun parent n'est décédé avant la rupture éventuelle du couple ou avant 16 ans.

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).

Tab. 1 : Trajectoires conjugales selon la situation conjugale des parents à 16 ans, par générations

		Génération 1944-1964		Génération 1965-1984		Génération 1985-2005	
Situation conjugale des parents à 16 ans :		Parents non séparés	Parents séparés	Parents non séparés	Parents séparés	Parents non séparés	Parents séparés
Âge médian :	Au premier rapport sexuel	18,7	18,3	18,2	17,6	18,4	17,4
	Au départ du foyer parental	20,3	19,8	20,9	19,9	20,5	20,5
En couple 1 an après le départ du foyer parental :		48 %	38 %	43 %	35 %	41 %	40 %
Part des mariages :	Directs	39 %	31 %	13 %	5 %	8 %	2 %
	Après 5 ans d'union	69 %	61 %	43 %	30 %	22 %	11 %
Déjà cohabité à :	20 ans	18 %	29 %	11 %	16 %	11 %	17 %
	25 ans	64 %	63 %	49 %	54 %	49 %	52 %
Déjà marié à :	35 ans	75 %	70 %	52 %	44 %	43 %	32 %
	40 ans	78 %	71 %	59 %	50 %	-	-
Nombre moyen d'unions cohabitantes :	À 30 ans	0,9	0,9	0,8	0,9	0,6	0,7
	À 35 ans	0,9	1,0	1,0	1,1	0,7	0,7
	Avant un mariage	1,1	1,2	1,1	1,3	0,7	0,7
En couple 1 an après une séparation :		19 %	20 %	16 %	23 %	19 %	20 %

Lecture : Parmi les personnes nées entre 1944 et 1964 dont les parents n'étaient pas séparés à 16 ans, la moitié étaient parties du foyer parental à 20,3 ans et 48 % étaient en couple un an après ce départ.

Note : Les valeurs sont affichées en gras lorsque les différences sont statistiquement significatives au seuil de 5 %.

Champ : Femmes et hommes de 18 à 79 ans vivant en France hexagonale dont aucun parent n'est décédé avant la rupture éventuelle du couple ou avant 16 ans.

Source : Ined, enquête Erfi 2 (2024).